

**Daniel Curtit, *Les Domaines de l'eau. Paysages ou pays d'étangs dans les Vosges saônoises (du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours)***, Lure, SHAARL (Société d'histoire et d'archéologie de Lure), 2020, 110 p. (17, esplanade Charles de Gaulle, 70 200 Lure ; 21 € franco de port).

Ce travail explore la vie passée et actuelle d'une petite région haut-saônoise un peu excentrée, située au pied du ballon de Servance. La gestion de l'eau a récemment donné son nom au territoire à la fois boisé, actuellement peu peuplé, caractérisé par un habitat dispersé. Il s'agit du plateau des 1 000 Étangs, avec pour principaux bourgs Faucogney-et-la-Mer et Melisey. Par ses paysages et son organisation, ce territoire décliné en vert et bleu cadre bien avec les attentes exprimées par le Grenelle 2 de l'Environnement mais appartient aussi à la catégorie des espaces frappés d'asthénie. Par son organisation passée, il se rapproche des Dombes ou de la Brenne. Mais contrairement au premier, il ne bénéficie pas de la proximité d'une grande métropole. Cependant, comme le second il est inscrit dans le périmètre d'un pnr (Parc naturel régional), ici le pnr des Ballons des Vosges.

L'étang est omniprésent sur la retombée des Vosges comtoises drainées par l'Ognon et le Breuchin, appartenant au bassin amont de la Saône. L'auteur localise ces étangs à partir du cadastre napoléonien et remonte plus en amont dans le XVIII<sup>e</sup> siècle chaque fois que cela est possible, en particulier avec les cartes et plans anciens, par exemple l'arpentement de Melisey (1759) puis les archives révolutionnaires générées par l'application autoritaire du décret d'assèchement des étangs (14 frimaire, an II). Daniel Curtit explore une démarche de géohistoire pertinente et de limnologie pour étudier cet objet essentiel à la vie traditionnelle de cette contrée. Il tisse du lien entre la démarche spatiale, descriptive et économique du géographe avec des sources historiques. Bref, il tente une sorte de géographie traversière qui propose d'aborder les passés empilés arrivés jusqu'à nous. Le volume s'organise en cinq chapitres. Il est servi par une iconographie soignée, nourri de 181 notes de bas de page et bénéficie d'une bibliographie solide et actualisée.

Quelques remarques préalables permettent de bien cerner l'onomastique de l'étang et les mots techniques qui accompagnent sa mise en valeur. L'étang cousine avec étancher. C'est un mode d'exploitation du sol, un choix agricole pour tirer le meilleur parti d'une terre réputée pauvre (p. 61). Ce plan d'eau peu profond, d'origine anthropique, bâti avec une chaussée, un déversoir, aujourd'hui un *moine* bétonné, est différent de la feigne et du marais. Il fait partie de l'économie agricole, il servait à arroser les prés. Les poissons, en particulier les carpes amélioraient les repas des temps maigres (vendredi, carême). En plus des étangs souvent égrenés au fil d'un ruisseau, il faut ajouter les viviers, les fontaines et carpières. L'ensemble dessine des solidarités systémiques et humaines entre ayants droit. L'étang s'organise en cercles. Des arbres l'entourent. Des roseaux cernent ses bords et forment de précieux habitats et lieux de nidification. Des nénuphars et autres lentilles d'eau envahissent sa surface. Localement l'étang prend pour décor la forêt et s'organise en enfilade de pièces d'eau triangulaires. L'hydronymie y est riche de sens. Les étangs sans nom sont rares. Les mots disent l'eau (p. 19).

L'étang relève du domaine de l'utile, du polyfonctionnel (pisciculture, irrigation, usage de la force motrice régulée à partir de l'écluse, alimentation des abreuvoirs, voire élevage de sangsues, production de pains de glaces conservés pour l'été). L'étang s'accompagne d'une culture de l'eau. Localement, la référence pour en mesurer le rendement était la production de carpes (40 carpes/ha/an avec pêche tous les deux ans à Melisey en 1755). La « carpe » correspondait à l'étendue d'eau nécessaire à l'entretien de 100 carpes (p. 61). Les étangs formaient une composante de l'exploitation agricole, signalant souvent une certaine aisance. La production piscicole augmenta quand l'élevage des carpes s'améliora au XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier à l'initiative d'Alfred Meugniot.

Le chapitre terre et eau montre l'évolution des étangs. Le recensement porte sur 36 communes réparties entre quatre cantons. Vers 1840, 993 étangs sont recensés. En référence au poète Eugène Guillevic, est engagée la reconnaissance du nombre, de la taille et de la répartition des étangs à différentes périodes. Le cadastre napoléonien (l'atlas et les états de section) sert de base à cette étude spatiale qui mériterait à l'avenir d'être traduite en SIG. Ce document fiscal permet une évaluation fiable des paysages de l'eau (p. 49) avec, pour petite faiblesse, le fait que les chaussées sont soit incluses soit comptées à part par les géomètres qui lèvent les plans. L'auteur traduit sa quête statistique en histogrammes et autres graphiques faciles à lire pour évoquer l'évolution comparative des surfaces.

Ensuite, les étangs sont étudiés dans l'épaisseur du temps, entre peur, crainte des miasmes, éradication réclamée par la Convention. Cette décision vécue comme « une conjuration contre les carpes » (p. 68) engendra une diminution significative des surfaces et du nombre des étangs (- 35,6 % dans le département de la Haute-Saône), ceci malgré les pétitions et argumentaires produits par les habitants pour défendre ces biens. La Révolution a réveillé brutalement les eaux dormantes (p. 70). Les ventes des biens nationaux, les perturbations liées aux implantations proto-industrielles puis aux ateliers ont également enrayé un système qui perd progressivement ses fonctionnalités. Aujourd'hui, beaucoup d'étangs sont en friches, ils ne sont plus vidangés, pêchés, entretenus. En 2019, la digue de l'Étang du moulin Grillot s'est effondrée et les propriétaires hésitent à

engager des travaux de mises aux normes imposées par la police des eaux car cet engagement représente un coût important. Pourtant une certaine renaissance s'exprime autour d'une image valorisée de nature préservée, du grand intérêt floristique et faunistique de ces milieux. Ce revirement succède à une longue éclipse où les hommes se sont surtout intéressés aux eaux vives. Si la pêche est faible, voire dérisoire, renaît un rêve de nymphéas qui relègue au passé l'association de l'étang aux miasmes, marais, tourbières, fanges. Le Pays des 1 000 Étangs ambitionne d'être labellisé (inscription au patrimoine mondial de l'unesco ou Géopark).

Que reste-il à entreprendre ? Avec quels acteurs, quel soutien pour freiner un monde terraqué qui éponge lentement (p. 89) ? La poésie des lieux, la mise en récit des territoires sont certainement à valoriser pour entreprendre un redressement qui doit s'exprimer en diagnostic économique viable. Le livre conclut sur la poétique et l'artialisation des lieux, l'étang relevant du domaine de l'imaginaire. Par exemple, « Les mots disent l'eau et l'histoire fluantes d'un pays » (p. 19).

**Jean-Pierre Husson (professeur émérite à l'université de Lorraine)**

© Association d'histoire des sociétés rurales | Téléchargé le 12/09/2020 sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)